



# COMMUNIQUÉ DE LA CWA à l'intention des familles en difficultés

## Soutien aux bénéficiaires du SRM pour le paiement de l'eau

**La Central Water Authority (CWA) informe ses abonnés qu'une aide spéciale est disponible pour les familles en difficulté.**

### Qui peut bénéficier de cette aide ?

Vous pouvez en bénéficier si :

- Vous êtes inscrit sur le Registre Social de Maurice (SRM)
- Vous consommez 6 mètres cubes d'eau par mois

### Ce que vous ne paierez plus :

- La location du compteur
- La facture d'eau
- Les frais pour les eaux usées

### Que devez-vous faire ?

Rendez-vous dans un Customer Service Centre de la CWA avec les documents suivants :

- Carte d'identité (copie)
- Une facture d'eau récente (moins de 3 mois)
- Une preuve d'adresse (facture CEB, téléphone ou banque)
- Un document prouvant que vous êtes inscrit au SRM
- Si vous louez : un carnet de loyer ou une lettre du propriétaire

### Important :

La démarche est gratuite et rapide.

### Horaires des centres

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00.

### Confidentialité

Vos informations personnelles seront traitées en toute sécurité et confidentialité.

### Besoin d'aide ?

Appelez la CWA : 601 5000 ou 170.

Ce 24 avril 2026